Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le 22 OCT. 2026
ID : 025-252508247-20261013-2026_10_16_57-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU D

SYBERT

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 13 octobre 2026

Date de convocation : le 6 octobre 2026

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à Besançon, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BOUSSET, Président.

La séance est ouverte à 18h20 et levée à 19h45

En nombre, les membres :

- En exercice : 45
- Présents : 24
- Ayant pris part au vote : 23
- Ayant donné procuration : 6

Résultat du vote :

- Pour : 29
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Étaient présents :

TITULAIRES :
G.B.M : AUBERT Damien ; BAILLY Guillaume ; BERMOND Henri ; BIHR Anne ; BOUSSET Jean-Marc ; BOUVET Nathalie ; BOUZAT Patrick, CALVAT Lylian ; DOLEJAL Philippe ; JELSCH Véronique ; LEGAIN Olivier ; MAGNIN-FEYSOT Hélène ; MÉNESTRIER Jean-François ; MEUNIER Emmanuelle; NAPPEZ Anthony ; NONNOTTE Thierry ; SIMONIN Philippe ;
C.C.L.L : CUVELIER Vincent ; GARNIER Christophe ; STADELMANN Jean-Claude ;
C.C.V.M : DIETRICH Clément ; REIGNEY Frédéric ;

SUPPLÉANTS :
G.B.M : SIMONIN Flora ;

Étaient excusés :

TITULAIRES :
G.B.M : BARBAROSSA Ludovic ; BECKER Catherine ; BRIOT Valérie ; JACQUES Patrick ; KRIEGER Jacques ; LAIDIÉ Frank ; LHOMME Madeleine ; LIARD Damien ; VEJUX Kévin
C.C.L.L : AYMONIN Guillaume ; CLOSSON CELLE Olivier ; JACQUIER-GINEPRO Laurence ; LAMBERT Jean-Benoît ;
C.C.V.M :

SUPPLÉANTS :
G.B.M : PERNIN Daniel ;
C.C.L.L : GRENIER Jean-Claude ;

Secrétaire de séance : Philippe DOLEJAL

Procuration de vote :

Mandant : Guillaume AYMONIN ; Ludovic BARBAROSSA ; Catherine BECKER ; Valérie BRIOT; Frank LAIDIÉ ; Jean-Benoît LAMBERT
Mandataire : Christophe GARNIER ; Anthony NAPPEZ ; Henri BERMOND ; BOUVET Nathalie ; Jean-Marc BOUSSET, Jean-Claude STADELMANN

Objet : 4B.Acquisition des parcelles pour l'éco-centre d'Ornans : modification des références cadastrales
2026/10_16-57

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le 22 OCT. 2026
ID : 025-252508247-20261013-2026_10_16_57-DE

ÉCO-CENTRES

ACQUISITION DES PARCELLES POUR L'ÉCO-CENTRE D'ORNANS : MODIFICATION DES REFERENCES CADASTRALES

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude STADELMANN, Vice-Président

Contexte

Le Comité syndical a validé, en date du 18 juin 2024, l'acquisition des deux parcelles du projet de l'éco-centre, appartenant à la commune d'Ornans et référencées AP n°18 et 19.

Cet achat s'est concrétisé par un acte notarié en date du 9 septembre 2026, en présence de Monsieur le Président du SYBERT et de Monsieur le Maire de la ville d'Ornans. Le coût de cet achat a été fixé à 1 € (un euro symbolique), hors droit d'enregistrement et hors frais de notaire.

Entre la date de la délibération et la date de l'acte notarial, il est apparu que l'emprise du projet de l'éco-centre ne correspondait pas exactement à la totalité des parcelles AP n°18 et 19 (l'agrandissement du chemin du Gradion permettant l'accès à l'éco-centre empiétant sur une de ces deux parcelles).

Un document d'arpentage et de division parcellaire a été réalisé, divisant ces deux parcelles en trois nouvelles parcelles distinctes, désormais cadastrées :

- AP n° 175, d'une superficie de 160 m²
- AP n° 176, d'une superficie de 5 545 m²
- AP n° 177, d'une superficie de 612 m².

L'implantation définitive du projet de l'éco-centre se situe uniquement sur les parcelles AP n° 176 et AP n° 177.
Afin de tenir compte de la valeur réelle du terrain, à intégrer dans le patrimoine du SYBERT, une valeur théorique de 20 194,96 € (soit 3, 28 € / m²) est retenue.

A l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur la modification de la délibération du 18 juin 2024, portant sur la désignation cadastrale des parcelles achetées par le SYBERT pour l'installation du nouvel éco-centre sur la commune d'Ornans.

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Jean-Marc BOUSSET

Rapport adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance,
Philippe DOLEJAL